

Frédéric DARDY

Expert Comptable D.P.L.E.
Inscrit au tableau de l'Ordre
de la Région Toulouse Midi-Pyrénées
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

305 rue du camp des monges
46000 CAHORS

Tél. : 05.65.36.79.37
Fax : 05.65.20.48.29
e-mail : frederic.dardy@wanadoo.fr

ASSOCIATION ICARE 46

Siège :
162 rue Wilson
46000 CAHORS

ASSOCIATION DECLAREE A LA PREFECTURE DU LOT
LE 23 JUILLET 2003
SOUS LE N° 0461005183

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Assemblée Générale de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ICARE 46 (Informer, Coordonner, Accompagner en Réseau dans le Lot) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Le paragraphe « TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES » de l'annexe détaille les ressources non utilisées comptabilisées en fonds dédiés en 2018 tel que prévu aux contrats d'objectif 2018 signés avec le financeur.

A la date du présent rapport, nous nous sommes assuré que les sommes comptabilisées en fonds dédiés en 2018 et les informations communiquées dans l'annexe étaient conformes avec les modalités exprimées dans les contrats précités.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion, exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

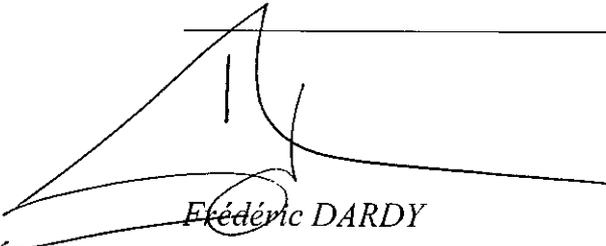
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Cahors, le 6 juin 2019.

Le commissaire aux comptes



Frédéric DARDY

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 393	3 550	843	261	582	222.97	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	46 706	33 740	12 966	9 431	3 535	37.48	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés	15		15	15				
Prêts								
Autres immobilisations financières	1 250		1 250	1 280	30	2.34		
Total I	52 363	37 290	15 073	10 987	4 087	37.20		
	Comptes de liaison							
	Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	900		900	1 023	123	12.04	
	Autres créances	63 999		63 999	2 434	61 565	NS	
Valeurs mobilières de placement	131 988		131 988	126 690	5 298	4.18		
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	245 588		245 588	218 892	26 697	12.20		
Charges constatées d'avance (3)	3 054		3 054		3 054			
Total III	445 529		445 529	349 038	96 491	27.64		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		497 892	37 290	460 602	360 025	100 577	27.94	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	42 204	42 204				
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	176 601	167 438	9 162	5.47		
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Défisits)	11 180	9 162	2 018	22.02		
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	229 985	218 805	11 180	5.11			
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	174 457	66 095	108 362	163.95		
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III	174 457	66 095	108 362	163.95		
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 233	14 775	5 457	36.94		
	Dettes fiscales et sociales	35 328	60 350	25 022	41.46		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	600		600			
	Total IV	56 160	75 125	18 965	25.24		
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	460 602	360 025	100 577	27.94		

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

55 560 75 125



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	1 078	853	225	26.36
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	511 170	403 950	107 220	26.54
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	9 963	9 867	96	0.97
Collectes				
Cotisations	259	89	170	191.01
Autres produits	5 459	872	4 587	526.21
Total I	527 930	415 631	112 298	27.02
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	125 838	110 149	15 688	14.24
Impôts, taxes et versements assimilés	10 514	6 098	4 416	72.42
Salaires et traitements	187 192	202 093	14 901	7.37
Charges sociales	84 341	90 963	6 622	7.28
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 146	3 049	98	3.21
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	57	0	57	NS
Total II	411 089	412 352	1 264	0.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	116 841	3 279	113 562	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	2 871	2 640	231	8.77
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 871	2 640	231	8.77
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	2 871	2 640	231	8.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	119 712	5 919	113 793	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	170		170	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	170		170	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	170		170	
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	530 801	418 271	112 530	26.90
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	411 259	412 352	1 094	0.27
Solde intermédiaire	119 542	5 919	113 623	NS
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	66 095	69 339	3 244	4.68
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	174 457	66 095	108 362	163.95
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	11 180	9 162	2 018	22.02

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 460 602.33 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 11 180.15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs, et conformément au règlement CRC 99-01 relatif aux associations et fondations...

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels de bureau	3, 5 & 7 ans
- Mobilier	5 ans
- Mobilier médical	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	3 643		750
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	6 280		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	33 912		6 513
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	40 192		6 513
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		15		
	Prêts et autres immobilisations financières		1 050		
		TOTAL	1 065		
		TOTAL GENERAL	44 900		7 263

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt poste	par cessions	immob. fin ex.	légitime/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			4 393	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			6 280	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			40 426	
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			46 706	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				15	
	Prêts & autres immob. financières				1 050	
		TOTAL			1 065	
		TOTAL GENERAL			52 163	

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	3 382	168		3 550
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.		150	628		778
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		31 073	1 889		32 962
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	31 223	2 517		33 740
	TOTAL GENERAL	34 605	2 685		37 290

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	1 250		1 250
		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	900	900	
ACTIF CIRCULANT		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés	232	232	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée			
		coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés	62 511	62 511	
		Divers			
		Groupe et associés (2)			
		Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 256	1 256	
		Charges constatées d'avance	3 054	3 054	
		TOTAUX	69 203	67 953	1 250
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
		des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		3 054
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	3 054

PRODUITS À RECEVOIR

	PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
	Créances rattachées à des participations	
	Autres immobilisations financières	
	Créances clients et comptes rattachés	
	Autres créances	62 511
	Disponibilités	
	TOTAL	62 511

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	42 204.00			42 204.00
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	167 438.31	9 162.35		176 600.66
Report à nouveau				
Dépense refusée par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Résultat comptable de l'exercice antérieur	9 162.35		9 162.35	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Immobilisations grevées de droit				
TOTAUX	218 804.66	9 162.35	9 162.35	218 804.66

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
SUBVENTION FIR		2017	365 000.00	27 145.00	27 145.00		
SUBVENTION FIR		2018	390 000.00			41 892.47	41 892.47
SUBVENTION FIR PTA		2017	38 950.00	38 950.00	38 950.00	11 394.68	11 394.68
SUBVENTION FIR -PTA		2018	121 170.00			121 170.00	121 170.00
	TOTAL		915 120.00	66 095.00	66 095.00	174 457.15	174 457.15

En conformité avec le contrat d'objectifs et de moyens pour l'année 2018 au titre du fonds d'intervention régional (FIR), la somme de 41 892 euros non utilisée a été affectée dans le compte 19400001 FONDS DEDIES SUR SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT.

De même, la subvention obtenue pour l'action "Ingénierie pour la constitution d'une PTA pour le département du Lot" de 121 170 euros notifié en 2018 a été affecté en totalité et la subvention 2017 a été affecté pour 11 395€ dans le compte 19400001 FONDS DEDIES SUR SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT.

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	20 233	20 233		
Personnel & comptes rattachés	11 614	11 614		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	20 620	20 620		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 093	3 093		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	600	600		
TOTAUX	56 160	56 160		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 642
Dettes fiscales et sociales	20 195
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	27 837

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 8 859.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	1.57 %
Table de mortalité	TV88-90
Départ volontaire à	65 ans
Taux de turn over	3.00 %

- tous les départs sont à l'initiative du salarié
- l'évaluation tient compte de l'ensemble des salariés.

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	7.00	7.00
Ingénieurs et cadres	3.00	3.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	4.00	4.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ASSOCIATION ANNEXES

Association ICARE 46

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Subventions et autres produits d'exploitation :

L'association a bénéficié au cours de l'exercice clos au 31/12/2018 d'une subvention de fonctionnement :

Convention de financement **FIR** du réseau pour un montant de **390 000 euros**.

Convention de financement **FIR** de la Plateforme territoriale d'appui (PTA) pour un montant de **121 170 euros**.

la PTA est un nouveau projet dont l'association assure le développement. la convention a été signée le 20/11/2018 ce qui explique le report de son utilisation en 2019.

Dérogations clients remboursées par la CPAM et la MSA :

Certaines dérogations clients réglées par l'association ICARE 46 sont remboursable par la CPAM et la MSA.

Ce type d'opération a été traité comme des débours pour faciliter le suivi des remboursements des frais engagés par l'association ICARE 46 pour le compte de la CPAM et la MSA.

Au 31 décembre 2018, ces comptes de débours se présentent comme suit :

- compte 46701000 "Débours pour compte CPAM" = 0 euros
- compte 46701100 "Débours pour compte MSA" = 454,25 euros